Un cas de rage consécutif à une morsure de souris

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: Article

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses

: soins des malades et hygiène populaire

Band (Jahr): 13 (1905)

Heft 11

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-683034

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

convient de noter ces remarques intéressantes, et si, dans un certain nombre de cas, l'inclinaison des membres inférieurs suffit, encore devrat-on veiller à ce qu'elle soit réelle et permanente, et que l'on ne voie pas, comme le fait se reproduit souvent, le bas de la cuisse et le jarret plus ou moins soulevés sur un oreiller vague, le bas de la jambe et le talon retombant sur le plan du lit.

Il est plus rare que l'on ait recours à la position inclinée tête haute, mais elle est appelée, elle aussi, dans certaines conditions spéciales, à rendre des services qu'on aurait tort de dédaigner : j'ai surtout en vue les péritonites généralisées ou les épanchements septiques, en voic de diffusion, de la zone abdomino-pelvienne. Une fois l'intervention pratiquée, — et cette intervention se résume, la plupart du temps, en l'évacuation du liquide épanché, combiné ou non à la suture de la perforation viscérale ou à l'ablation du foyer original, l'appendice, par exemple — on trouvera de réels avantages à maintenir le tronc incliné, de la tête aux pieds, en soulevant le chevet du lit de 30 à 35 centimètres; cette déclivité facilite l'écoulement vers le bassin des nouvelles exsudations septiques. contrarie leur diffusion, et assure au drainage des conditions meilleures d'efficacité.

(A suivre.)

Un cas de rage consécutif à une morsure de souris.

M. Remlinger a communiqué à la Société de Biologie (1er juillet 1905), le cas d'une jeune fille mordue au doigt

par une souris, succombant six mois plus tard à une attaque classique de rage furieuse d'abord, puis paralytique. Cette jeune fille n'avait jamais été mordue ni léchée par un chien ou un rat enragé ou suspect. Aussi a-t-il paru logique d'attribuer à cet accident l'éclosion de la rage. M. Remlinger a insisté ultérieurement sur la grande susceptibilité de la souris et du rat vis-à-vis du virus rabique. Les morsures de ces animaux constituent une indication formelle au traitement pasteurien.

Contre les piqures de moustiques.

Un moyen pratique de combattre la douleur causée par les piqures de moustiques consiste à mélanger du bicarbonate de soude avec une très faible quantité d'eau de manière à former une pate que l'on étend sur la piqure. Cette application peut être renouvelée plusieurs fois.

Une solution de menthol dans la glycérine calme également bien la sensation de cuisson causée par la piqure. On fait dissoudre 5 grammes de menthol dans une partie égale d'alcool qu'on mélange avec 45 gr. de glycérine. On applique la solution avec un pinceau.

Pour se préserver de l'approche des moustiques, Schill recommande de faire sur les mains, le visage et la nuque, des applications d'une solution de thymol dans l'alcool (2 grammes de thymol dans 100 grammes d'alcool à $50^{-0}/_{0}$). Les applications se font au moyen d'un petit tampon de ouate à pansement imbibé de la solution.

Imprimerie BRAUN & Co, Genève.